



2 mars 2010

Club National EcoQuartier

Groupe de travail **1**

L'EcoQuartier, levier vers la ville durable



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

www.developpement-durable.gouv.fr



Introduction

Dans le cadre de l'appel à projets EcoQuartier 2009 du MEEDDM, un club national d'échanges est mis en place. Ce club prend notamment la forme d'un ensemble de quatre groupes de travail nationaux, chacun traitant d'une question thématique et transversale à la réalisation d'un EcoQuartier. Chaque groupe organisera son travail en trois sessions d'ateliers au cours desquelles les interventions des collectivités, aménageurs et autres porteurs de projets seront libres. L'objectif principal est d'offrir aux collectivités candidates à l'appel à projets EcoQuartier 2009, un espace de questionnement et de prise de recul leur permettant d'échanger sur leurs pratiques et savoir-faire.

Le groupe de travail n° 1 « L'EcoQuartier, levier vers la ville durable » a vocation à faire échanger, partager et s'interroger les collectivités candidates à l'appel à projets sur leurs pratiques en matière de planification et de gestion urbaine durables. Il s'agira notamment d'évoquer l'influence de telles pratiques sur leurs projets d'EcoQuartiers et d'entrevoir des pistes d'amélioration envisageables, en lien avec les avancées réglementaires, notamment avec le Grenelle II. Un certain nombre de questions émergent d'ores et déjà de l'analyse des 160 dossiers du concours, qui se posent à l'échelle du quartier et potentiellement à l'échelle de la ville :

- **Sur l'économie de projet** : Comment envisager la question d'une « économie de quartier » ? Par extension d'une économie locale à l'échelle de l'aire urbaine ou à une échelle supérieure ? Quelle économie de la diversité, fonctionnelle, formelle et programmatique ? Quels coûts carbone ?
- **L'innovation urbaine** : Quelles innovations technologiques sont souhaitables ? Comment passer du prototype à la logique de reproductibilité : l'EcoQuartier est-il un morceau de ville à répéter ? Comment s'approprier collectivement le développement durable : l'EcoQuartier a-t-il valeur d'exemplarité, de laboratoire, de vitrine ?
- **Le droit et les outils du développement durable** : Comment passer du règlement à la règle du jeu : la prégnance de la négociation dans le jeu d'acteurs de la ville durable ? Le développement durable, un discours politique moteur du projet urbain ? Quels espaces communs, publics sont réellement partagés et partageables ?
- **Les services à la population** : Quels nouveaux rapports à la mobilité peuvent et doivent s'instaurer ? Quels réseaux et services collectifs sont à transformer ou à créer ?

Objectifs

La réalisation d'un EcoQuartier s'inscrit dans un territoire existant, avec ses propres spécificités économiques, sociales, géographiques, etc. Certains territoires étaient déjà engagés dans des démarches de développement durable de type Agenda 21. L'EcoQuartier est alors une déclinaison plus opérationnelle de démarche d'aménagement durable. Pour d'autres, à l'inverse, le travail de conception d'un EcoQuartier devrait permettre de réfléchir à une échelle plus large et d'inciter au développement d'approches durables de ce territoire.

La problématique de ce groupe de travail « L'EcoQuartier, levier vers la ville durable » peut ainsi se poser en ces termes : quelle articulation et quelle cohérence entre un projet d'aménagement de quartier durable et un projet de territoire durable ? Quels liens existants ou à créer entre le projet d'EcoQuartier et les documents de planification (PLU, SCOT) ? Quelle coopération, quelle influence réciproque entre acteurs de la construction sociale, économique, environnementale de la ville ?

Un certain nombre de notions et d'aspects concrets de l'aménagement urbain dépassent l'échelle du quartier dans leur conception et leur gestion :

- des concepts comme les **trames vertes et bleues** supports de biodiversité, **la compacité et l'efficience de la structure urbaine**,
- des **équipements**, en particulier les équipements publics de réseaux (transports, énergie, assainissement, etc), les espaces publics « en réseau » (et la question de leur complémentarité),
- la notion de **mode de vie, l'adaptation au changement climatique** (géographie régionale, conception, anticipation, comportement...)
- **l'économie locale et l'emploi**,
- la **formation** professionnelle et l'éducation,
- les **risques naturels et les nouveaux risques** engendrés par le changement climatique (canicule, sécheresse, inondations...), les risques technologiques et économiques.

Repenser ces notions avec une vision plus « durable » à l'occasion d'un projet d'EcoQuartier, peut-il être un prétexte pour changer d'échelle et passer de l'EcoQuartier à l'EcoCité voire à un « éco-territoire » pour les zones rurales ?

● **Méthodes de travail**

L'objectif du groupe de travail est d'avancer collectivement sur les sujets proposés et abordés : en quoi les expériences des uns peuvent nourrir l'expérimentation des autres ? Les dispositifs réglementaires et législatifs sont-ils vraiment adaptés ? Où sont leurs limites ? Etc.

Un deuxième objectif est de faciliter les échanges et la mise en réseaux des collectivités et de leurs aménageurs.

Trois sessions d'une journée à Paris sont prévues en 2010 pour ce groupe de travail, la première date étant fixée au 2 mars. Les séminaires seront animés par le **CETE du Sud-Ouest** et le bureau de l'Aménagement Opérationnel Durable **AD4** du MEEDDM, avec la collaboration d'acteurs partenaires (ADEME, CSTB, CERTU, CDC, etc) et acteurs institutionnels (CGDD, universités, etc)

Chaque session de travail prend la forme :

- dans la matinée, d'un mini-séminaire avec une introduction générale faisant office de cadrage de la journée, des tables rondes avec des témoignages de collectivités et/ou d'aménageurs sur leurs pratiques, de partenaires institutionnels, laissant une large place aux discussions et aux échanges.
- dans l'après-midi, d'ateliers de travail de discussions et d'échanges par petits groupes débouchant sur des restitutions de groupe.
- en fin de journée, d'une synthèse générale.

Une participation assidue aux sessions du groupe de travail est demandée afin d'assurer la cohérence et un meilleur suivi d'une réunion à une autre. Sur le site Extranet, un forum est mis en place pour recueillir les attentes, les questions et les contributions complémentaires.



Programme

Sur la base des dossiers de candidatures et des propositions des collectivités, l'objet de ces trois sessions est décliné ci-après sous forme de propositions de thème de débat. Ces propositions pourront évoluer selon les attentes plus précises des collectivités et des participants aux séminaires. L'idée est de co-construire la problématique de ces sessions avec les participants du groupe de travail, en fonction de leurs besoins et de leurs attentes.

Groupe de travail n° 1

■ 2 mars - session 1 – Paris, Coeur Défense

Comment les outils de planification servent les EcoQuartiers et comment ceux-ci réinterrogent les documents de planification ?

Reconstruire la ville sur elle-même : repérer et réinventer les territoires désinvestis ou en mutation ; penser la complémentarité, la mutualisation et la mise en réseau des espaces, services et équipements à l'échelle de la ville ; concevoir l'évolution de la ville dans le temps : articuler les démarches d'aménagement opérationnel et de planification.

Premiers éléments de questionnements : La structure de l'EcoQuartier à reproduire à l'échelle de la ville : vers une production urbaine globale fractale ? Quelle maîtrise foncière: repérage des friches, des espaces mutables ? Comment une meilleure organisation à l'échelle de l'EcoQuartier peut aboutir à une efficacité globale de la structure urbaine ? Quels espaces partagés, partageables ? Quelles complémentarités territoriales à l'échelle de l'aire urbaine ? Vers une organisation polycentrique des villes durables, favorisant les circuits courts ? Quelle prospective territoriale ?

■ 8 Juin - session 2 – Paris, Arche de la Défense

Démarches et outils de projet d'EcoQuartier et de projet de territoire

Accompagner et soutenir la concrétisation du projet politique ; suivre et évaluer les projets de territoire et d'EcoQuartier

Premiers éléments de questionnement : Comment capitaliser les expériences relatives aux EcoQuartiers en matière de planification urbaine (Cf. Guide de la Qualité Environnementale et de l'aménagement annexé au PLU de la ville de Grenoble, charte de Lille métropole, etc) ? Quels processus d'amélioration continue (Cf. réseau des Agendas 21 du Conseil général de la Gironde, test du référentiel d'évaluation des Agendas 21, à l'échelle des territoires et à l'échelle de projets d'aménagement) ? Que retenir des démarches européennes (référentiel européen de la ville durable) ?

■ 5 octobre - session 3 – Paris, Arche de la Défense

La ville post-carbone : l'EcoQuartier, un premier pas vers l'EcoCité

Influencer les pratiques urbaines individuelles et collectives en matière de déplacements, d'implantation, de modes de consommation ; adopter des échelles spatiales et temporelles pertinentes de réflexion pour l'optimisation du fonctionnement de la ville ; reconfigurer les territoires urbains pour obtenir des agglomérations plus compactes, mieux équilibrées, alliant mixité fonctionnelle et mixité sociale.

Premiers éléments de questionnement : quelles marges de manœuvre pour des politiques de rupture à l'échelle des villes (résistance aux changements, représentation des acteurs,...) ? Quels cheminements possibles pour affronter le défi ? Quelle place l'EcoQuartier occupe-t-il dans le paysage de la ville durable (niches urbaines circonscrites ou nouveau mode de vie) ?



Pour tous renseignements sur le groupe de travail :

Franck FAUCHEUX **DGALN/DHUP/AD4**
tél : 01.40.81.24.70
mel : franck.faucheux@developpement-durable.gouv.fr

Jérôme ETIFIER **DGALN/DHUP/AD4**
tél : 01.40.81.83.68
mel : jerome.etifier@developpement-durable.gouv.fr

Isabelle LEROY-DUTILLEUL **CETE du Sud-Ouest**
tél : 05.56.70.64.99
mel : isabelle.leroy-dutilleul@developpement-durable.gouv.fr

Pôle National EcoQuartier - mel : **ecoquartier.cete-sud-ouest@developpement-durable.gouv.fr**

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest

rue Pierre Ramond - BP 10
33166 Saint-Médard-en-Jalles Cedex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33

